

# Compte rendu du conseil d'école élémentaire Vendredi 8 novembre 2019, 18h30.

## Etaient présents :

Mme BILLEN, 1<sup>ère</sup> maire adjointe, commission scolaire

Mme PEDOUSSAUT, responsable des services à la population à la mairie

M. ISIKLI, responsable service enfance CCEJR

Mme HEMON, Directrice du CLE

Mmes GUENARD, CESSAC, LASCAR, FERREIRA, ROMEU, KOVACIC, EVEILLARD enseignantes.

Mrs BUI DU Y DAN, CHANON, NOUGUES, DASSONVILLE, enseignants.

Mmes CASTANHO, MOUNOURY, DAGNET, LARCHER, GUTIERREZ, FAYOLLE, FRAQUELLI, COURTOIS, parents d'élèves élus FCPE.

Mme GOURLAOUEN enseignante du RASED

Mme ROY, directrice de l'école élémentaire et présidente du conseil.

## Etaient excusés:

Mme MAUCORPS, DDEN

Mme JOUSSET, référente scolaire à la mairie

Mmes GUILLE et METZ, parents d'élèves élus FCPE

Mme PORTRON, enseignante

Avant de débiter, Mme Roy rappelle succinctement les règles de déroulement d'un conseil d'école :

- Les parents élus peuvent venir selon le nombre de sièges attribués. Un titulaire peut être remplacé par un suppléant.
- Un coupon-réponse est à rendre (sur papier ou par mail) pour prévenir de sa présence (ou de son absence) et ainsi permettre à Mme Roy d'organiser cette réunion.
- Les points sont abordés selon l'ordre du jour d'où la nécessité d'y faire inscrire les sujets au préalable.
- Aucun nom d'enfant ni sujet relatif à un élève en particulier ne doit être abordé lors d'un conseil d'école. Les sujets abordés sont ceux relatifs à l'école en général (fonctionnement, etc.). Les questions pédagogiques individuelles, relatives au fonctionnement propre de chaque classe ne sont pas abordées en conseil d'école.

Mme Maucorps, DDEN, s'est excusée de ne pas être présente, elle cesse ses fonctions de DDEN. Mme Roy a tenu à la remercier pour son implication dans sa mission. Elle ne sait pas encore si elle sera remplacée.

## **1. APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 3EME CONSEIL D'ECOLE (DU 11/06/19) :**

L'équipe enseignante remercie la mairie pour ce qui a été fait depuis le dernier conseil d'école.

- **Réfection de l'actuelle classe de Mme Lascar et M. Janus**

- **Poursuite du changement des éclairages dans les salles du bâtiment principal**

- **Informatique** : 15 nouveaux PC ont été installés cet été. L'utilisation vient juste de commencer avec les élèves car les séances étant couplées avec la BCD, il fallait attendre la validation des projets par l'IEN.

Il y a des problèmes d'impression (imprimante connectée ?) et une connexion au serveur difficile, très laborieuse avec les élèves. Une journée de « formation » est-elle prévue ?

- **Garage à vélo** : la CCEJR devait équiper l'école de nouveaux supports, Mme Pedoussaut va se renseigner. Le lieu du garage à vélo est encore difficile d'accès, il ne sera opérationnel qu'à la fin des travaux du CLE.

## **2. BILAN DE LA RENTREE :**

↳ **Résultats des élections de parents** : Le taux de participation est en augmentation par rapport à l'an passé : 32.90 % la FCPE, seule association candidate, obtient les 11 sièges. Les membres du CE sont d'accord à l'unanimité pour que, désormais, le vote soit fait uniquement par correspondance.

↳ **Effectifs** : Il y a actuellement 268 élèves répartis sur 11 classes. L'école accueille cette année : Mme Lascar et M. Janus (CE1), M. Dassonville (CE1), Mme Cessac (CE2) et Mme Portron (déjà dans l'école l'an dernier) qui assure cette année la décharge de direction en CM1. A partir du 20 novembre, Monsieur Alliot rejoindra l'équipe afin d'assurer le remplacement de Mme Roy pendant son congé maternité. Il assurera la classe de CM1 les lundis et mardis et l'intérim de direction (au bureau les jeudis et vendredis). Il a déjà remplacé Mme Roy entre le 7 et le 15 octobre.

Une prévision d'effectifs a été faite cette semaine, selon les chiffres de GS actuels et de CM2 susceptibles de partir au collège, il est prévu 264 élèves en septembre prochain. Le seuil de fermeture étant à 265 élèves, l'école risque donc de perdre une classe à la rentrée 2020, les effectifs par classe seraient donc bien plus importants qu'actuellement. Mme Roy a fait remonter à l'IEN les informations données par la mairie : 12 maisons (Rue Salvador Allende) sont en cours de construction (10 enfants pour l'instant prévus) et un lotissement « le clos de la

Motte » est annoncé au 2<sup>e</sup> semestre 2020, comprenant 30 logements.

🔗 **Rased** : Les enseignantes du RASED viennent en appui des enseignants pour expertiser les difficultés des élèves (priorité aux CP et CE1). Mme Gourlaouen (aide pédagogique) s'occupe des apprentissages (maths et français) et Mme De Lima-Cottenet (aide relationnelle) s'occupe des comportements (le « devenir élève »). La psychologue scolaire du secteur est Mme Fournier. Le RASED est sollicité par les enseignants ou les parents. Elles effectuent, selon les besoins, des observations en classe, des entretiens, des bilans.

🔗 **Le règlement intérieur** : Une modification a été apportée à l'article 1 concernant l'instruction obligatoire à partir de 3 ans. Le règlement est approuvé à l'unanimité. Il sera mis en ligne sur le site de l'école et collé dans les cahiers de liaison après ce conseil d'école, accompagné de la charte de la laïcité.

### **3. PROJET D'ECOLE :**

🔗 **Les actions du projet d'école** : Une nouvelle maquette est lancée cette année. Contrairement aux années précédentes, le projet d'école est dorénavant établi pour une année seulement. Les axes du projet 2019 sont :

Pôle 1 : Ambition pour tous et excellence (une école qui garantit l'acquisition des compétences du socle commun)

- Améliorer les résultats en calcul mental, établir des stratégies individuelles de calcul mental
- Comprendre des textes variés grâce à diverses procédures

Pôle 2 : Bien-être pour tous (une école qui offre un cadre serein, accueillant, épanouissant pour vivre et apprendre ensemble)

- Ouvrir l'école aux parents (BCD, défi maths, festival du livre, expositions, spectacles, blog de l'école)
- Améliorer la communication parents- enseignants

Pôle 3 : Cultures et citoyennetés responsables (une école qui donne accès à la culture et qui permet de développer l'esprit critique)

Sensibiliser les élèves au développement durable (S'Cool Bus, défi vélo, tri des déchets)

Pôle 4 : Equité et inclusion pour tous et pour chacun (une école inclusive qui accompagne le parcours scolaire de chaque enfant)

- Systématiser les prises de contact avec les professionnels travaillant avec les enfants
- Mettre en place une fiche de suivi sur le groupe scolaire (maternelle/élémentaire)

🔗 **Evaluations nationales CP/CE1** : Passées courant septembre, ce sont des évaluations diagnostiques nationale, qui répondent principalement à 1 objectif : fournir aux professeurs des outils pour adapter leurs pratiques pédagogiques à leurs élèves. Une 2<sup>e</sup> phase d'évaluation aura lieu en février pour les CP uniquement. Les résultats seront transmis aux parents lors de réunions organisées le mardi 12/11 pour les CP et le lundi 18/11 pour les CE1.

### **4. ACTIVITES PEDAGOGIQUES :**

🔗 **Les APC** (Activités Pédagogiques Complémentaires) sont effectuées à raison de 36h annuelles pour les enseignants, 1h max/semaine pour un élève. Elles sont faites le midi, les lundis et vendredis, de 12h à 12h30 pour 2 classes de CE2, les CM1 et CM2 (mangeant au 2<sup>e</sup> service) ; et de 13h20 à 13h50 pour les élèves d'un CE2, de CP et de CE1 mangeant au 1<sup>er</sup> service.

🔗 **ABCD** : Plusieurs parents et retraités viennent encore nous aider pour l'ABCD. Nous avons assez de bénévoles pour que toutes les classes (y compris les GS de Valérie Cotton) puissent en bénéficier. Nous remercions vraiment ces personnes qui s'investissent ainsi dans notre bibliothèque.

Le festival du livre sera cette année organisé du 18 au 22 novembre. Il est, comme d'habitude, pris en charge par les enseignants. Grâce aux achats réalisés, l'école obtient une dotation en livres qui permet de bénéficier de nouveaux ouvrages pour la BCD. L'école a de nombreux livres à couvrir pour la BCD (grâce notamment au festival) et aurait volontiers besoin d'aide de parents volontaires pour cela.

🔗 **Intervenants** : Les CM1 et CM2 ont reconduit leur projet Tennis avec Gilles Rondeau. Mmes Romeu et Roy, et M. Nougès continuent leurs projets théâtre avec Damien Castex. Une intervenante musique, Claire Monestier recrutée et financée à 50% par la CCEJR, devrait intervenir pour certaines classes de l'école, à partir de janvier, pour un quota équivalent à 28 x 1h (1h par école de la communauté de communes). La mise en place de son planning est assez difficile.

🔗 **Sport, projets, sorties** :

- **Piscine** pour les 2 classes de CE1 : 12 séances de 40 minutes effectives dans l'eau, à la piscine de Breuillet, les vendredis matins du 08/11/2019 au 07/02/2020. Les 2 classes de CP sont prévues du 28/02/20 au 19/06/2020, pour 12 séances également. Le transport est financé par la mairie.

- **Rencontres USEP** : Les classes de cycle 3 se sont engagées dans les projets Scola-foot, les CM2 feront Scola-Tennis (les CM1 feront du tennis aussi mais sans USEP). Les CM1 sont inscrits à Scola-Hand.

- **Sorties / interventions** :

Sortie au château de Blandy les Tours pour les CM1 effectuée le 23/09

Musée en herbe pour les CM1 le 15/10

Intervention du PALM (Préhistoire) pour les CE2, le mardi 15/10 et jeudi 17/10

Sortie au château de Fontainebleau le 14/11 pour les CM2

Concert de la Ste Cécile pour toute l'école le 22/11

Sortie au Château de Breteuil le 02/12 pour les CP.

Intervention de la BPDJ pour les CE2, CM1 et CM2 le 16/12

2 séances du SIVOA sont prévues pour les CE2 les 12 et 14/11

- **Cross** : le 18 octobre. Mme Roy remercie la mairie pour ses démarches auprès de la préfecture. Les enseignants remercient M. Le Dû pour la préparation du stade. Ils remercient aussi les parents accompagnateurs pour leur aide. Selon Mme Bilien, en cas de mauvais temps, il est possible de pique-niquer dans le gymnase. Si la déclaration peut être faite dès maintenant, les enseignants souhaitent faire le cross de l'an prochain à la même date, soit le vendredi avant les vacances d'automne.

- **La fête des enfants 2019** s'est très bien déroulée. La structure gonflable, financée par la coopérative scolaire, a été une nouvelle fois très appréciée. L'an prochain, elle aura certainement lieu le jeudi 25/06 (le conseil des délégués est consulté avant).

- **Conseil des enfants** : Les délégués de classes ont été élus la semaine suivant les élections de parents (du 14 au 17 octobre). Ce qui a permis d'utiliser, avec les enfants, le matériel électoral laissé en place pour l'occasion. Les délégués seront réunis le 15/11 pour parler de la cour.

## **5. FINANCES :**

↳ **Dotation municipale** : Celle-ci s'élève à 35€ par enfant pour les fournitures de classe (cahiers/stylos/manuels ...) S'y ajoutent environ 20€ par enfant pour les achats regroupés au niveau de l'école (arts plastiques, manuels communs, outils pédagogiques pour les différents niveaux).

Pour les sorties et animations, l'école a un budget d'environ 13€ /élève et 19€/élève pour le transport.

Les marchés de fournitures et de maintenance informatique doivent être renouvelés. Mme Roy précise qu'il faudra prévoir la maintenance des TNI car, l'an dernier, la PRI est passée dans l'école et a évoqué un besoin éventuel de vérifier l'état des lampes.

↳ **Coopérative scolaire** : Mme Roy remercie M. Nougès qui continue la gestion de la coopérative en tant que trésorier. Les fonds sont utilisés à des fins pédagogiques (sorties, projets de classe...). M. Nougès liste les recettes et dépenses de l'année.

## **6. ACTIVITES PERISCOLAIRES :**

↳ **Cantine** : M. Isikli rappelle qu'il est nécessaire de prévenir 10 jours avant une sortie scolaire pour annuler les repas.

↳ **Etude** : Depuis cette rentrée, il y a 5 classes d'étude les lundis et jeudis, 4 classes les mardis et 3 classes les vendredis. L'étude est assurée par des enseignants : Mmes Portron, Ferreira, Cotton, Cessac, M. Chanon, M. Nougès, M. Dassonville et Mme Roy. Deux animatrices assurent également l'étude : Jeanne et Alexandra. Les inscriptions sont annuelles. Il y a eu quelques soucis en septembre car l'inscription était prévue par période par la CCEJR et le délai du 2 septembre était contraignant pour les familles qui avaient besoin de connaître les plannings des activités extra-scolaires. Un délai supplémentaire au 20 septembre a été octroyé pour une inscription annuelle. Pas d'inscriptions supplémentaires possibles sauf pour des éventuels nouveaux élèves arrivant sur la commune. Mais M. Isikli explique qu'ils réfléchissent à un nouveau système, ils vont étudier les solutions possibles pour une organisation différente l'an prochain. Mme Bilien précise qu'il est important de voir cela avant l'été afin d'éviter des problèmes d'inscriptions à la rentrée.

Mme Roy rappelle que, depuis fin septembre, les inscriptions sont gérées uniquement par la CCEJR.

M. Isikli souhaite recueillir les avis des écoles de la CCEJR sur la différenciation entre l'étude surveillée (faite par des animateurs, sans correction, ni aide pédagogique) et l'étude dirigée faite par les enseignants (avec correction du travail, aides pédagogiques et apprentissage des leçons). Ceci afin d'en discuter en commission enfance. Certaines écoles souhaitent en effet que les animateurs se limitent à la surveillance, sans apporter d'aide aux enfants. Mme Bilien, les parents élus et les enseignants répondent que l'étude dirigée a toujours bien fonctionné à Boissy et ne sont donc pas pour cette différenciation.

↳ **Accueil de loisirs** : Les parents FCPE regrettent la disparition des « NAP » sur la pause méridienne, très appréciées l'an dernier. M. Isikli explique que la CCEJR souhaitait valoriser les compétences des animateurs, Alexandra précise que les plannings sont faits en fonction de cela. M. Isikli rajoute que les budgets sont conservés. Les directeurs peuvent faire appel à des intervenants extérieurs dès lors que cela s'inscrit dans un projet d'animation. M. Isikli explique également que CCEJR est en train de travailler sur une charte des familles, une charte des animateurs et des projets de fonctionnement. Ces derniers sont réalisés par les référents/directeurs de CLE. Ils sont différents d'une structure à une autre et les familles et enseignants peuvent être associés à cette démarche. Le projet de fonctionnement doit être en accord avec la charte des accueils périscolaires (familles) qui sera visible sur le site internet de la CEJR et qui énumère un certain nombre de principes.

L'équipe enseignante remercie vivement Alexandra Hémon, qui quitte son poste de directrice de CLE en décembre, sa disponibilité et son efficacité furent très appréciées. M. Chanon tient à remercier personnellement et au nom de sa classe Mme Hémon pour les ateliers cuisine organisés bénévolement et de manière générale pour sa capacité à être à la fois organisatrice, responsable ainsi qu'élément moteur du CLE tout en gardant un contact permanent avec le terrain et avec les enseignants.

Les parents élus s'interrogent sur son remplacement. M. Isikli répond qu'une annonce est en ligne mais qu'aucune candidature n'a été reçue. La CCEJR essaie d'obtenir une dérogation pour recruter une personne avec un diplôme inférieur (BAFD au lieu de BPJEPS). Les parents soumettent l'idée de former un animateur déjà présent, mais M. Isikli explique qu'aucun n'a exprimé ce souhait de formation.

## **7. SECURITE :**

↳ **Exercice incendie** : celui du 1<sup>er</sup> trimestre a été effectué le 13/09 sans problème particulier.

↳ **PPMS** : Le document PPMS a été mis à jour pour cette année scolaire. L'exercice « alerte-attentat » a été fait le jeudi 10/10. Un bilan a été envoyé en mairie. L'exercice s'est bien déroulé dans l'ensemble, les élèves ont eu le bon comportement et avaient donc compris le but de cet exercice. Par contre, toujours quelques problèmes ont été soulevés au niveau de la sécurisation du site ou de la procédure d'alerte, notamment des portes qui ne peuvent se fermer facilement de l'intérieur, des rideaux qui sont à l'extérieur et qui peuvent donc être soulevés par quelqu'un se trouvant dehors, le message d'alerte non compréhensible dans les classes.

↳ **Vigipirate** : Les mêmes mesures Vigipirate sont toujours en cours. Les enseignants rappellent leur engagement de vérifier la fermeture des portails au début de notre service : 8h20 et 13h50. La remise des livrets du 1<sup>er</sup> trimestre respectera ces mesures de surveillance des entrées et sorties.

Pour des raisons de sécurité évidentes, il est rappelé que le code du digicode du centre de loisirs ne doit pas être divulgué aux enfants. Le code permet d'ouvrir le portail uniquement sur les heures périscolaires.

## **8. TRAVAUX :**

↳ **Travaux du site scolaire** :

La cantine maternelle avance bien car construction neuve. La fin des travaux est prévue pour février 2020.

La même date est donnée pour le CLE, mais la rénovation semble avancer plus lentement. Un parking pour les enseignants est prévu. Les parents élus signalent qu'une pelleteuse est parfois garée sur les quelques places de parking devant l'école le matin et demandent s'il est possible d'y remédier.

↳ **Demande de travaux** :

Mme Roy rappelle des demandes récentes de travaux :

- L'interphone qui dysfonctionne régulièrement.
- La sonnerie de récréation qui ne fonctionne pas les matins des jours de reprise (quasi systématiquement le lundi) et la directrice demande de programmer les heures de sonnerie. Mme Pedoussaut explique que la société a été contactée de nombreuses fois mais sans succès pour l'instant.
- La pose de rideaux pour les portes des classes 6, 7 et 8. Mme Bilien ajoute qu'un programme de changement des fenêtres et rideaux va avoir lieu.

## **9. QUESTIONS FCPE :**

↳ **Sortie des élèves à 16h30** : Pour remédier au problème de visibilité, au portail, à la sortie, les enseignants vont tester un nouveau fonctionnement à partir de mardi : les classes du bâtiment principal (les 2 CP, les 2 CE1, les CE2 de Mmes Ferreira et Cessac) sortiront au portail du milieu (celui de l'interphone du CLE). Les autres classes continueront de sortir au portail habituel. Ce fonctionnement sera le même à 12h pour éviter les confusions. Les parents FCPE souhaitent faire un rappel aux adultes fumeurs dans la rue des écoles, sur la bonne conduite à proximité des écoles, et leur demander de ne pas fumer au niveau du portail. Mme Bilien explique que dans certaines communes, il existe des « espaces sans tabac », avec affichette et arrêté municipal. Les parents sont favorables à cette idée.

↳ **Photographies scolaires** : Les parents FCPE s'interrogent sur la nécessité de faire les photographies en deux fois notamment pour les frères et sœurs quand l'un est en maternelle. Mme Roy explique que l'organisation de ce type de photos est prise en charge alternativement, une année sur deux, avec la maternelle. En élémentaire, les photos sont faites en 2 fois car, sur une journée, il est impossible de faire passer les 11 classes.

Ce compte rendu sera publié sur le site de l'école élémentaire dont voici l'adresse : <http://blog.crdp-versailles.fr/elembouissysoussaintyon> et distribué aux familles qui le souhaitent.

Le Conseil se réunira à nouveau le mardi 10/03/20 à 18h30. (3<sup>e</sup> conseil prévu le 09/06/20)

La présidente du conseil, J. Roy.